

(1)

( N<sup>o</sup> 11. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1881.

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1882 (1).

AMENDEMENTS DU GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 11 novembre 1881.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir quelques amendements au projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1882.

Je joins à la présente une note justificative de ces amendements et un Budget modifié.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

*Le Ministre des Finances,*

CHARLES GRAUX.

---

(1) Budget, n<sup>o</sup> 85, I (session de 1880-1881).

## NOTES JUSTIFICATIVES DES AMENDEMENTS.

*Chemin de fer.*

Les prévisions de recette avaient été évaluées à 108 millions au projet de Budget déposé en mars dernier. — Cette somme peut être portée à 115 millions, d'après les bases suivantes :

A. Recette probable de 1881, d'après les faits constatés.	fr. 109,281,000	»
B. Produits des lignes mises en exploitation en 1881 (59 kilomètres à raison de 6,000 francs par kilomètre)	354,000	»
C. Produit des lignes à ouvrir en 1882 (exploitation moyenne pendant une année de 56 kilomètres à raison de 6,000 francs par kilomètre)	336,000	»
D. Produit de la ligne de Lierre-Turnhout	451,000	»
E. Progression probable de la recette de 1882 sur celle de 1881	4,580,000	»
	<hr/>	
TOTAL.	fr. 115,002,000	»

*Postes.*

D'après les résultats connus des 8 premiers mois de 1881, le produit de la Poste atteindra pour l'année entière, environ	fr. 12,200,000	»
La recette de 1880 s'étant élevée à	11,557,000	»
	<hr/>	
L'augmentation sera de	fr. 643,000	«

En présence de l'accroissement régulier des recettes pendant ces dernières années, il est permis de croire que ce mouvement progressif se maintiendra en 1882. — Toutefois, pour éviter tout mécompte, il est prudent de limiter l'augmentation de 1882 sur 1881 à 600,000 francs et de fixer à 12,800,000 la recette à porter au Budget du prochain exercice.

*Télégraphes.*

Le produit des Télégraphes a été, en 1880, de	fr. 2,516,500	»
d'après les résultats connus des 7 premiers mois de 1881, la recette probable de l'année entière atteindra la somme de	2,634,900	»
	<hr/>	
soit une augmentation de	fr. 118,600	»

En ne fixant la recette probable de 1882 qu'à fr. 2,700,000, on la maintient dans des limites très-modérées.

Les tableaux ci-après contiennent les données nécessaires en ce qui concerne les articles amendés.

## ANNEXES.

### ANNEXE A.

#### *Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1882.*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	PROJET DE BUDGET	BUDGET REVISÉ.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	déposé en février.			
Chemins de fer. . . . .	108,000,000 »	115,000,000 »	7,000,000 »	»
Télégraphes. . . . .	2,500,000 »	2,700,000 »	200,000 »	»
Postes . . . . .	12,545,000 »	12,800,000 »	255,000 »	»

## ANNEXE B.

*Montant des prévisions des recettes de l'État pour l'exercice 1882.*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		TOTAL.	ENSEMBLE.	Observations.
Postes.	des correspondances en gé- néral. . . . .	6,907,900 »	(1) 7,321,900 »	
	Taxe sur les mandats de poste. . .	250,000 »		
	sur les abonnements . . .	65,000 »		
	sur les boîtes pour le retrait des correspondances. . .	9,000 »		
	Taxe sur les effets de commerce . .	390,000 »	390,000 »	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 12,800,000 francs, comprenant une recette de 390,000 francs du chef des taxes d'encassement et de présentation à l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. o/o dévolue au fonds communal s'établit donc sur 12,410,000 francs et s'élève ainsi à 5,088,100 fr.

## ANNEXE C.

*Montant des prévisions des recettes de l'État pour l'exercice 1882.*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		TOTAL.	ENSEMBLE.	Observations.
Télégraphes.	Produit {			
	Service intérieur . . . . .	1,524,500 »		
	— international . . . . .	1,101,900 »	2,735,800 »	
	— en transit . . . . .	507,600 »		2,778,400 »
	Recettes diverses . . . . .	44,600 »		



## POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
	22,928,500		
14,014,780	16,155,000	154,718,750	
2,102,220			
38,000			
4,955,500	5,920,000		
986,700			
	285,000		
(1) 21,000,000	21,000,000		(1) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 35 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 175,000 francs; de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 385,000 francs, et de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 700,000 francs : ensemble une somme de 3,510,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
(2) 2,892,500		(2) Déduction faite de 35 p. % du produit probable, soit, fr. 1,557,500	
(3) 17,050,000		(3) Id. id. 9,170,000	
(4) 9,165,000		(4) Id. id. 4,935,000	
(5) 9,750	32,737,250	(5) Id. id. 5,250	
(6) 5,515,000		(6) Id. id. 1,785,000	
165,000			
160,000			
A REPORTER.	99,025,750		4

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	<b>IMPOTS</b> (suite).	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	Recettes diverses. . . . .	Frais d'essai des matières d'or et d'argent. . . . . Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. .
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels). Greffes . . . ( Id. 30 id. ). Hypothèques . ( Id. 25 id. ). Successions. . ( Id. 50 id. ). Droit de mutation en ligne directe (princ. et 50 cent. addit.). Droit dû par les époux survivants ( id. ). Timbre . . . . . Naturalisations . . . . . Amendes en matière d'impôts . . . . . Id. de condamnations en matières diverses . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Droits, additionnels et amendes . . . . .	
TRAVAUX PUBLICS. .	<b>PÉAGES.</b> Domaines. — Rivières et canaux . . . . . Routes appartenant à l'État. . . . . Chemin de fer . . . . . Télégraphes électriques. . . . . Postes . . . . . Taxes des correspondances en général . . . . . — sur les articles d'argent . . . . . — sur les abonnements. . . . . — sur les boîtes pour retrait des lettres. . . . . — sur les effets de commerce . . . . . Marine. — Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	

## POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 99,025,750		
" 18,000		
" 300,000		
23,500,000		
440,000	154,718,750	
4,000,000		
17,600,000		
2,900,000		
350,000	55,375,000	
5,500,000		
5,000		
500,000		
580,000		
1,700,000		
5,000	1,705,000	
115,000,000		
2,700,000	117,700,000	
6,997,900		
250,000	127,916,900	
65,000	(1) 7,711,900	
9,000		
590,000		
" 800,000		
A REPORTER. . . fr.	282,635,650	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 12,800,000 francs, comprenant une recette de 390,000 francs du chef des taxes d'encaissement des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. 0/0 dévolue au fonds communal s'établit donc sur 12,410,000 francs, et s'élève ainsi à 5,088,100 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) . . . . . Forêts . . . . . Dépendances des chemins de fer . . . . . Établissements et services régis par l'État. . . . . Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . . . . Revenus des domaines. . . . .
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . . . . .
PRISONS . . . . .	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . . — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . . — des actes des commissariats maritimes . . . . . — des droits de chancellerie. . . . . — des droits de pilotage . . . . . — des droits de fanal. . . . . — de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) . . . . . — des écoles de réforme . . . . .
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . . Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . . Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.) . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES REGETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	282,635,650	
600,000		
850,000		
170,000	2,865,000	
145,000		
400,000		
700,000		
" 160,000		
" 95,000		
2,550,000	10,405,000	
105,000		
7,000		
1,950,000		
675,000		
80,000	7,287,000	
170,000		
1,200,000		
500,000		
250,000		
A REPORTER. . . . fr.	293,040,650	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . . .	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . . . . Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables. . . . . Recouvrements d'avances faites par les divers Départements . . . . .
PRISONS. . . . .	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . . Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . . Recettes diverses et accidentelles . . . . . Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées . . . . . Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . . Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration . . . . . Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances . . . . . Recette du chef d'ordonnances prescrites . . . . . Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie. . . . . Quote-part d'annuités dues au Trésor, en exécution de l'article 37 de la convention des 1 <sup>er</sup> et 26 juin 1877 . . . . . Parts des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876). . . . .
<i>Ressources spéciales ou extraordinaires.</i>	
1° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . . 2° Prix de vente des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État à Cureghem . . . . . 3° Prix de vente des immeubles devenus disponibles, par suite de la suppression de places fortes. . . . .	

## POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . . . fr.	293,040,650	
360,000 } 85,000 }	445,000	
18,000 } 400,000 }	418,000	
255,000 } 21,500 }	276,500	
	3,607,059	
35,000 1,200,000		
54,599 4,560		
9,000		
6,000 } 4,000 }	2,467,759	
15,000 175,000		
616,000		
375,000		
TOTAL. . . . .	296,647,709	
50,000 } 100,000 }		
1,500,000 } . . . . .	1,650,000	